

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة المالية

المجلس الوطني للحسابة



COMMUNIQUE

A l'attention des candidats à la préinscription au stage réglementaire de comptable

Le Conseil National de la Comptabilité porte à la connaissance des candidats à la préinscription au stage réglementaire de comptable dans le cadre de la loi n° 10-01 du 29 juin 2010, relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, l'opération effectuée via la plateforme numérique du site web: www.cnc.dz, entamée depuis le 18/06/2023 jusqu'au 31/08/2023, que leurs candidatures respectives sont parvenues et enregistrées auprès de nos services.

En effet, un traitement préliminaire est en cours, conformément à la loi n°10-01 suscitée et ses textes d'application subséquents, notamment le décret exécutif n° 21-449 du 15 novembre 2021 modifiant et complétant le décret exécutif n° 11-393 du 24 novembre 2011 fixant les conditions et modalités de déroulement du stage professionnel, d'accueil et de rémunération des stagiaires experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables et l'arrêté interministériel du 12 décembre 2022 fixant la liste des diplômes délivrés par les établissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ainsi que les établissements relevant du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, ouvrant droit au stage professionnel pour l'exercice de la profession de comptable agréé.

Les résultats du traitement des demandes de préinscription feront l'objet d'un communiqué, qui sera publié ultérieurement sur le même site web.